

RAPPORT DU JURY RÉGIONAL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

• MONTMÉLIAN •

1. LA VISITE DU JURY - *Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du timing, qualité du dossier, etc.*

Éléments de satisfaction

- Accueil par l'équipe municipale : maire, élus et techniciens (DGS, DST, espaces verts)
- Le jury a apprécié la complicité et complémentarité entre les membres de l'équipe et la place de chacun (élus et techniciens)
- Visite préparée, circuit et prise de parole en adéquation

Éléments d'amélioration

- Le livret mérite d'être plus travaillé pour mettre en valeur la commune et sa stratégie/politique en termes de qualité et d'aménagement de l'espace public

2. LE PROJET MUNICIPAL - *Motivations pour l'obtention du label/le maintenir, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.*

Éléments de satisfaction

- La ville est particulièrement engagée, et de longue date, dans le développement durable. La démarche est d'ailleurs reconnue par plusieurs prix et labels (citergie, TEPOS, eating and cooling...) – surface de plus de 0,8m² de panneau solaire thermique/habitant
- Prise en charge systématique des espaces verts des logements collectifs pour apporter de l'équité sociale et de bien-être du cadre de vie
- Démarche Petite ville de demain qui va permettre d'apporter des financements et de l'ingénierie pour permettre de penser de nouveaux projets d'aménagement

Éléments d'amélioration

- Pas de stratégie globale dans l'aménagement paysager de la commune (entrées de ville, centre bourg, ...)
- Pas de stratégie de l'arbre : ni territoriale, de mise en valeur ni technique

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE - *Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.*

Éléments de satisfaction

- Engagement municipal en faveur du cadre de vie évoquée
- Des articles dans le magazine municipal sur la gestion des espaces verts
- Concours communal jardins et balcons fleuris

Éléments d'amélioration

- Pas de mise en valeur spécifique du label évoquée

4. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT - *Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.*

Éléments de satisfaction

- Massifs saisonniers intégrant quelques vivaces, encore gérées comme du fleurissement saisonnier
- Patrimoine arboré en bonne état, végétal entretenu
- Un effort noté sur le fleurissement pour le regrouper et massifier dans la vieille ville. Une démarche complémentaire de végétalisation des murs surélevés par des grimpances pourrait permettre de limiter le fleurissement hors-sol

Éléments d'amélioration

- Pas de gestion globale du patrimoine arboré, ni de vision de son renouvellement – Une stratégie globale et une anticipation de nouvelles plantations pourra à terme permettre d'abattre les arbres le nécessitant en communiquant sur une démarche logique et réfléchie
- Une intention de développer des vergers/fruitiers libres, qui pourraient accompagner les pieds d'immeubles ou le nouveau projet de logement (parc central). Des plantations d'arbres d'alignements avec des variétés emblématiques peuvent aussi être envisagées

- De grandes surfaces engazonnées sans arbres (bords de voies, devant ancien HDV), ainsi que des parkings (ex devant EHPAD)
- Trop de conifères, aucune nouvelle plantation. La volonté de développer l'arbre caduc pour apporter de l'ombrage en été et laisser la luminosité en hiver paraît pertinente.
- Travailler la diversité végétale et son adaptation au contexte urbain et environnementale
- Diversifier le fleurissement. Au-delà de l'intégration de vivaces dans les massifs, des massifs pérennes, de l'arbuste et du fleurissement autre sont à développer (bulbes printemps/été, prairies fleuries, ...)

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE - *Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.*

Éléments de satisfaction

- Légumes bio en restauration scolaire, et travail de jardin dédié avec association locale (jardin de cocagne)
- Zones de fauchage tardif, vigne
- développement du matériel électrique au sein du service espaces verts
- Travail mené avec CENRA sur la conservation des pelouses sèches

Éléments d'amélioration

- Pas de stratégie liée aux îlots de chaleur urbains
- Pas de gestion en 0 phyto des terrains de sport, poursuivre le travail engagé pour aboutir à une gestion mécanique sans produit chimique. La réglementation l'imposant d'ici 2024

6. QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC - *Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.*

Éléments de satisfaction

- Vigne conservatoire permettant de mettre en avant le patrimoine local, dont les spécificités sont explicitées dans un musée communal du vin et de la vigne, alliant architecture ancienne et moderne ; mise en valeur du patrimoine, pédagogie et histoire locale
- Développement sur de nombreuses voies de la ville nouvelle des modes doux/actifs sécurisés

Éléments d'amélioration

- Pas d'extinction de l'éclairage évoquée,
- Profiter des espaces enherbés en bords de voie pour développer le végétal (vivaces, arbustes et arbres)

7. ANALYSE PAR ESPACE – *Entrées de commune, centre-bourg, quartiers d'habitation, parcs et jardins, jardins familiaux, abords d'établissements publics, cimetières, espaces sportifs, aires de jeux, espaces naturels, trame verte et bleue, zone d'activité, etc.*

Éléments de satisfaction

- Le jury a particulièrement apprécié la visite du cimetière, aménagé en véritable parc, qui promeut l'équité sociale et le respect de chaque culture
- La mise en valeur du patrimoine bâti ancien est très réussie. La rue principale de la vieille ville offre des vues sur le grand paysage superbes, et complétées par une rénovation du bâti réussie. La municipalité a accompagnée la rénovation des façades privées
- Le musée de la vigne

Éléments d'amélioration

- Les talus du cimetière doivent être améliorés, pour d'une part masquer les bâches (densifier la plantation et pailler pour enlever à terme les bâches), et limiter les interventions de débroussaillage en talus, nécessitant des équipements de sécurité (épareuse, prairie fleurie, fauche tardive, couvre sol, ...)
- Artère routière (ZA) très large avec lagerstroemia pas à l'échelle, le patrimoine végétal, et en particulier arboré doit être revu pour être à l'échelle du paysage

Décision du jury :

- Maintien du niveau évalué**
- Attribution du niveau supérieur
 - Avertissement
- Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue de la visite :

- 0 Fleur
- 1 Fleur
- 2 Fleurs
- 3 Fleurs**
- Prop. 4 Fleurs

CONCLUSION GÉNÉRALE DU JURY

Le jury a apprécié l'accueil et la visite. La municipalité a développé une stratégie aboutie dans la mise en valeur du patrimoine et le développement durable. Pour conforter durablement le label 3 fleurs, le développement d'une stratégie de gestion, d'évolution et de renouvellement du patrimoine végétal est indispensable, et contribue à la promotion du cadre de vie Montmélianais.

Le jury propose de décerner un prix spécial pour l'aménagement du cimetière, qui est aménagé comme un véritable Parc urbain et rappelle les cimetières des pays nordiques et anglo-saxons et qui intègre une vision sociale et culturelle affirmée.